

Interview de Carlo Sforza avec la presse italienne (18 avril 1951)

Légende: Le 18 avril 1951, dans un entretien accordé au quotidien milanais Corriere della Sera, le comte Carlo Sforza, ministre italien des Affaires étrangères, évoque les enjeux de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: SFORZA, Carlo. Cinque Anni a Palazzo Chigi, La politica estera italiana dal 1947 al 1951. Roma: Atlante, 1952. 586 p. p. 316-319.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_carlo_sforza_avec_la_presse_italienne_18_avril_1951-fr-03c15f84-f737-4e25-83e6-bdda69168dec.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Interview de Carlo Sforza par la presse italienne (18 avril 1951)

[...]

«Vous savez depuis combien d'années je me bats pour l'avènement d'une Europe unie. Les résultats atteints avec l'OECE et le Conseil de Strasbourg m'ont profondément réjoui; et le fait que l'Italie ait joué un rôle non négligeable dans ce cadre m'a aussi rendu heureux et fier. Mais jamais encore je n'ai ressenti autant qu'aujourd'hui à quel point l'Europe est vraiment en marche. En tant qu'Italien, je peux constater que notre pays a été, grâce à son influence en tant que pays libre tourné au premier plan vers la communauté internationale, un élément déterminant pour la conclusion de l'accord. Vous savez que je déteste la vantardise; la vantardise est l'arme des faibles. Laissons donc parler les faits. Songez aux deux dangers auxquels nous nous serions heurtés sans le rôle joué par l'Italie; le premier était que la France et l'Allemagne ne parviennent pas à dépasser les différends historiques qui assombrissent l'atmosphère entre les deux pays. Le point de vue italien n'a pas changé quant au fait que la nouvelle Allemagne démocratique doit à nouveau faire partie intégrante des pays libres en tissant des liens, tant économiques que politiques, non seulement avec tel ou tel pays, mais avec le plus grand nombre possible de pays effectivement unis entre eux. Le plan Schuman offre cette précieuse possibilité à l'Allemagne. Le second danger auquel nous aurions pu nous heurter était précisément le contraire: que la France et l'Allemagne s'unissent dans l'idée vaine et dangereuse de créer un tout hégémonique. L'hypothèse était certes très lointaine, mais elle existait tout de même, même si les dommages futurs auraient été évidents pour les deux pays eux-mêmes.

«L'Italie a assumé une fonction d'équilibrage qui a été utile à tous, y compris, bien sûr, à nous-mêmes. Quel est en réalité notre intérêt? Réaliser un système de collaboration capable de résoudre une fois pour toutes le traditionnel antagonisme entre le peuple allemand et le peuple français afin de sauvegarder la paix et l'indépendance de l'Italie elle-même. Je n'ai sans doute jamais ressenti comme aujourd'hui, face à l'évidence des faits, à quel point la politique européenne de l'Italie est justifiée et créative, une politique qui a tendance à faire de l'amitié de plus en plus forte avec la France un pilier permanent en vue de l'unification européenne, en créant un monde nouveau dans lequel les deux pays auront une influence égale, à condition que l'Allemagne soit en contact, pour la paix et la liberté, avec nous.

«Question. — Pouvez-vous nous dire brièvement quels sont les gains matériels pour l'Italie, à côté des gains moraux qui sont évidents?

«Réponse. — Vous me posez une question difficile en ce qui me concerne, mais facile et agréable en ce qui concerne Monsieur le député Taviani et nos talentueux collaborateurs. La part de la production italienne de charbon, d'acier et de fer est réduite. L'Italie s'est toutefois placée sur un pied d'égalité absolu avec les autres grands pays participants, en tant que gouvernements électeurs de la Haute Autorité, dans cette nouvelle entité souveraine, dont nous avons donné le premier exemplaire au monde, et compte tenu du nombre équivalent de députés qu'elle compte à l'Assemblée.

«Pour le Conseil des ministres aussi, j'ai obtenu l'égalité absolue, même s'il faut admettre que dans certains problèmes économiques, on ne pourra constituer une majorité contre un ensemble qui représente 75 pour cent de la production. Si l'on songe à quel point les premières propositions franco-allemandes étaient loin de ces résultats, on comprendra que pour parvenir à cela, la discussion n'a été ni brève, ni facile. Pourquoi avons-nous réussi? Parce que sous la présidence souple et prévoyante de Schuman, je n'ai jamais cru devoir frapper du poing sur la table; il m'a suffi de faire comprendre que les intérêts de l'Italie correspondaient à la longue aux idées pro-européennes communes à nous tous. C'est pour cela que l'on peut constater que les décisions qui ont été le plus débattues lors de la conférence ont été réalisées à la suite d'initiatives et de propositions italiennes.

«Question. — Nous savons, Monsieur le Ministre, que vous avez parlé à plusieurs reprises avec le chancelier Adenauer. Pouvons-nous vous demander vos impressions?

«Réponse. — Oui, parce qu'il m'est facile de vous répondre. Le chancelier Adenauer m'a semblé être le prototype de l'homme d'État, une expression que l'on applique trop souvent, à tort, à des politiciens qui ne

manquent pourtant ni d'esprit, ni de bonnes idées. L'homme d'État est celui qui lit la voie à suivre dans le livre du destin: Adenauer a fait cela lorsqu'il a, une fois pour toutes, opté pour l'Occident. C'est pour cela que je lui ai dit que j'espérais le voir bientôt à Rome pour étudier, avec le président du Conseil et moi-même, les meilleurs moyens de protéger la paix entre les peuples et la liberté des consciences humaines. J'ai raison de croire que le chancelier a apprécié mon invitation».